

Analyse des entretiens considérations générales

4.3.1 Énonciation et statut de la parole.

Les options méthodologiques pour analyser nos entretiens se présentent aussi variées que nombreuses, d'autant plus que l'horizon disciplinaire où elles évoluent dépasse largement le domaine sociologique. Toutefois, il est évident que les objectifs tracés pour chaque recherche ainsi que la spécificité définie pour chaque objet d'étude suggèrent le choix de certaines approches et l'abandon d'autres. Nous avons indiqué plus haut, très brièvement et de façon assez générale, que notre enquête par entretien tente de mettre en avant l'univers de significations sous-jacentes à la prédilection manifestée par les amateurs de MIA. Or, ceci exige de notre part deux précisions d'importance.

Premièrement, l'analyse qui suit portera exclusivement sur les textes retranscrits des entretiens. Nous concentrerons donc nos efforts d'analyse sur le support *verbal* repérable dans les enregistrements que nous avons pu réaliser. Certes, nous nous sommes bien gardé de ne pas négliger d'autres facettes signifiantes propres à la situation d'entretien (gestes, expressions du visage, intonations, etc.), mais l'ampleur et la spécificité propres à l'analyse conversationnelle, qui demande à elle seule la mobilisation d'un appareil théorique considérable, nous ont contraint à considérer ces éléments de manière subsidiaire. Autrement dit, nous les avons utilisés exclusivement en appui d'une analyse focalisée sur le sens véhiculé par la *mise en mots* opérée dans tout entretien. Deuxièmement, et compte tenu de la diversité

d'approches envisageables, une telle tâche suppose de la part du chercheur une certaine conception du texte retranscrit, ou plus exactement elle suppose l'attribution d'un statut à la parole des interviewés. Nous avons déjà avancé plus haut quelques précisions allant dans ce sens, en mettant en avant, avec D. Bertaux, la forme narrative de la production discursive du sujet : l'interviewé raconte en fait une histoire –indépendamment du fait qu'il s'agisse de sa propre histoire - qui est configurée autour d'une succession temporelle d'événements et de situations. Dans cette perspective, raconter une histoire ne se réduit pas à expliquer, décrire ou juger des situations vécues – même si ces éléments sont intégrés dans toute narration - mais suppose une certaine trajectoire de vie ainsi que l'imbrication des épisodes qui la constituent. Ceci, même si cette trajectoire est partielle ou si elle n'est pas exprimée de manière chronologique.

Néanmoins, cette conception de la parole recueillie concerne le statut de l'expérience de l'interviewé telle qu'elle est racontée dans le cadre d'une situation d'entretien, et non pas le statut de la *transcription en mots* que la personne interrogée fait de cette expérience ni de ce qu'elle a *voulu dire* par l'intermédiaire de cette transcription. Afin que le récit du vécu des interviewés ne devienne pas l'objet d'une application méthodologique aux contours flous, il est donc nécessaire de se doter d'un appareil conceptuel et analytique plus spécifique, capable de rendre compte d'un double phénomène : d'un côté, l'énonciation de « faits » opérée par le locuteur, et d'un autre côté le regard et le positionnement de ce dernier par rapport aux faits énoncés¹.

Tout cela exige d'abord que le travail d'analyse s'occupe, au moins en partie, de la plate-forme même sur laquelle la mise en mots s'édifie, le langage, dans le but de jeter une lumière sur les éléments qui expliquent la construction de la « parole » chez les différents interviewés. En disons cela, nous adoptons une perspective qui considère, comme le signale Alain Blanchet, que l'entretien « *est un dispositif de "mise en langue" et "d'usage de la langue" »*², d'où la pertinence de s'appuyer sur des théories du langage qui « *traitent des fonctions langagières* »³. A. Blanchet rappelle à ce propos que le langage aurait une première fonction, *signifier*, qui concerne à la fois l'attribution d'une signification aux « faits » traduits en langue par l'interviewé, et la

¹ Nous reviendrons tout de suite sur une définition plus précise des termes « énonciation » et « énoncé ».

² Blanchet, Alain : *Dire et faire dire*, Armand Colin, Paris, 2004 (1991), p. 34.

³ Ibidem.

valeur subjective avec laquelle cette attribution est « marquée » par ce dernier. Le langage servirait ainsi à signifier deux états de choses : « *les faits et événements externes au locuteur et les assomptions du locuteur concernant ces faits* »¹. L'auteur souligne que cette dichotomie demande d'établir non seulement une différence entre l'*énoncé* – le texte réalisé - et l'*énonciation* – l'acte de production d'un texte - mais qu'il est pertinent d'insister, à l'instar des théories développées par Emile Benveniste, sur le fait que l'énonciation est plus spécifiquement « *une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »².

D'un point de vue méthodologique, cette distinction nous a été indispensable pour entamer l'analyse de la parole des interviewés en la considérant dans sa double condition. D'une part, en tant que chaîne linguistique parlée qui est retranscrite par l'enquêteur et qu'on peut examiner à la lumière des usages grammaticaux et lexicaux que la conditionnent. D'autre part, en tant que « signifiant » d'un sens qui ne dépend pas seulement de la structure linguistique de chaque phrase formulée - et de leur simple addition - mais qui implique l'existence *d'un espace sémantique constitué plutôt par différents paliers de sens*. L'analyse, dans ce cas, doit considérer aussi l'intervention de divers paramètres d'ordre psychologique et social. On peut résumer momentanément cette double condition en établissant un bref parallèle avec ce que Roland Barthes signalait à propos du récit littéraire, à savoir que « *le sens n'est pas "au bout" du récit, il le traverse* »³; et surtout avec une des conclusions avancées par Claude Lévi-Strauss dans ses études consacrées à la structure du récit mythique : « *Le mythe est langage ; mais un langage qui travaille à un niveau très élevé, et où le sens parvient, si l'on peut dire, à décoller du fondement linguistique sur lequel il a commencé par rouler* »⁴.

Afin de préciser les termes que nous utilisons dans notre étude pour nous référer aux diverses dimensions de la parole des interviewés, nous suivrons la distinction communément faite, au sein des différentes sciences du langage, entre *phrase*, *énoncé* et *énonciation*. Le premier terme renvoie avant tout à l'idée d'une « *entité linguistique abstraite, qui peut être employée dans une infinité de situations différentes* »⁵, tandis que le second désigne un domaine plus large et pour ainsi dire

¹ Ibid., p.35.

² Benveniste, Emile : *Problèmes de linguistique générale*, 2, Editions Gallimard, 1974, p. 80.

³ Barthes, Roland : « L'analyse structurale du récit », in *Communication*, 8, Editions du Seuil, 1981 [1966], pp.7-33, p.12.

⁴ Lévi-Strauss, Claude : *Anthropologie Structurale*, Plon, 1974 [1958], p. 240.

⁵ Ducrot, Oswald ; Schaeffer, Jean-Marie : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du*

moins anonyme, car il s'agit de la « *réalisation particulière d'une phrase par un sujet parlant déterminé, en tel endroit, à tel moment* »¹. L'*énonciation*, enfin, notion conçue par E. Benveniste par opposition à celle d'énoncé, évoque le fait qu'un énoncé soit produit. Il s'agit, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, de la mise en fonctionnement de la langue par une utilisation individuelle, et non pas l'énoncé qui en résulte. De ce fait, si l'on accepte que cette production individuelle suppose l'appropriation de la langue par les individus pour en construire un discours, E. Benveniste a pu affirmer que c'est bien « *la sémantisation de la langue qui est au centre de [...] l'énonciation, et elle conduit à la théorie du signe et à l'analyse de la signifiante* »². Et c'est bien pour cela que l'énonciation peut être considérée comme un mécanisme où « *la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde* »³.

C'est donc en fonction de cette simple mais indispensable distinction qu'il est possible d'établir ce qui est au centre de l'analyse sociologique de la parole recueillie en situation d'entretien. Cette analyse ne cherche pas la seule description lexicale et grammaticale du « texte » produit, mais plutôt la compréhension de la signification du récit produit par l'interviewé *en tant qu'énonciation enracinée historiquement et socialement dans sa propre expérience*. Nous avons employé jusqu'à présent différentes formules pour parler de la « mise en mots » opérée par des individus en situation d'entretien – y compris l'expression « mise en mots » - ainsi que pour nous référer au « texte » retranscrit en tant qu'unité linguistique abstraite. Nous pouvons préciser désormais que des termes tels que « parole », « récit », « discours », « mise en mots » sont ici associés à *la production de significations* qui émanent des réponses fournies par les interviewés. Nous réservons ainsi l'emploi de termes tels que « texte » ou « retranscription » pour nous référer exclusivement à la dimension linguistique abstraite des énoncés produits par les personnes interrogées.

langage, Editions du Seuil, 1995, p. 728.

¹ Ibidem.

² Ibid., p.81.

³ Ibid., p.82. C'est nous qui soulignons.

4.3.2 Du texte retranscrit à l'analyse de contenu : le choix des outils.

Comme le rappelle A. Blanchet, si l'on adopte une telle perspective d'analyse c'est bien au sein de la linguistique¹ que le chercheur en sciences sociales trouvera des bases théoriques pertinentes pour mieux comprendre les mécanismes de production du discours dans l'entretien – c'est le cas, d'ailleurs, des définitions établies plus haut. Or, l'analyse est intégrée ainsi, dès le départ, à une conception plus large du sens des récits recueillis, mais il s'agit-là d'une plate-forme générale aidant à constituer une certaine conception de la parole des personnes interrogées. Il est nécessaire de trouver, par conséquent, des pistes méthodologiques mieux ciblées qui, tout en s'inspirant de cette optique, nous permettent d'orienter l'analyse vers une approche plus sociologique.

Cela dit, une première remarque s'impose : il faut convenir que l'analyse de documents écrits – archives officielles, documents personnels, presse, littérature, entretiens, etc. - a bel et bien une vie « indépendante » au sein de sciences humaines. Dans le cadre de la sociologie, et dans une perspective d'une analyse systématique et exclusive du matériel écrit ou retranscrit, ces études ont souvent été regroupées sous le terme d'*analyse de contenu*.

En renvoyant à une tradition marquée par des travaux réalisés au sein de la sociologie américaine - surtout jusqu'aux années 1940 - l'analyse de contenu s'est en effet longtemps développée parallèlement à la linguistique, malgré leur intérêt commun pour le langage. Dans cette lignée, au travail précurseur de W. Thomas et F. Znaniecki sur les immigrants polonais en Europe et en Amérique², vont suivre des vastes études consacrées à l'analyse de la presse³ et plus largement à l'analyse du discours politique. Or, au cours des années 1950, et profondément orientée alors vers une approche quantitative, l'analyse du contenu en sciences humaines va expérimenter un tournant décisif du fait de son ouverture méthodologique par rapport à d'autres disciplines intéressées par le sens de « ce qui est dit » à travers le langage. Au premier rang sera concernée la linguistique, mais aussi l'ethnologie, la

¹ Plus précisément par l'intermédiaire de deux de ses sous-disciplines, la *sémantique* et la *pragmatique*.

² Thomas William I., Znaniecki Florian: *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Nathan, 1998 [Chicago, 1919].

³ Particulièrement intéressées à la propagande en temps de guerre.

psychanalyse et certaines branches des études littéraires, ces dernières ayant profité des échanges avec la linguistique – et dont les fruits ont souvent été consignés, à tort ou à raison, sous l'étiquette de « structuralisme ».

Bien évidemment, il n'est pas question ici de retracer l'historique de l'évolution de l'analyse de contenu¹. Nous souhaitons souligner tout simplement que ce n'est qu'à partir de cette ouverture méthodologique que l'étude des textes écrits ou retranscrits – c'est le cas de l'entretien – a entraîné le développement de techniques d'analyse considérant les aspects extralinguistiques et intralinguistiques en jeu. Surtout en France à partir des années 1960, on a pu ainsi profiter de l'épanouissement de diverses disciplines impliquées dans l'analyse de contenu et qui ont apporté un renouveau aussi varié qu'incontestable. Les travaux de Claude Lévi-Strauss, les techniques d'analyse structurale appliquées par A.J. Greimas ou celles avancées par E. Benveniste, la prolifération d'une analyse « structurale » du récit dans le domaine littéraire (Roland Barthes, Tzvetan Todorov, Umberto Eco, Julia Kristeva, etc.)², reflètent en effet l'ampleur de ce développement. Sur toile de fond du développement de la linguistique et de l'essor envahissant de la sémiologie, cette multiplication de travaux s'est traduite par un élargissement significatif de la palette méthodologique du chercheur en sciences humaines intéressé par l'analyse du contenu.

Or, il faut bien souligner qu'en ce qui concerne les analyses d'entretien en sociologie, les techniques s'appliquant à la structure syntaxique et sémantique de la parole des interviewés ne sont ni les seules à la disposition des chercheurs, ni celles qui ont été les plus plébiscitées par ces derniers. En outre, en dépit du nouveau souffle apporté par l'ouverture méthodologique mentionnée ci-dessus, l'analyse de contenu a longtemps été marquée par un certain blocage attribué à une carence de fondements théoriques conséquents. En effet, cette méthode était souvent associée à « *une pratique qui n'a pas sa théorie ou qui n'a que des réponses partielles, dont rien ne peut garantir qu'elles seront les bases d'une théorie générale* »³. En plus, quand elles ont été utilisées, les diverses techniques d'analyse de contenu ont souvent été appliquées en sociologie sans forcément en fournir une explication méthodologique intégrale et

¹ On peut trouver une brève mais instructive historique sur les origines de l'analyse de contenu dans Bardin, Laurence: *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 1985 (1977).

² Il faudrait ajouter dès à présent les pistes explorées à partir des années 1980 par l'*analyse du discours*, et que nous aborderons brièvement ci-dessous.

³ Ghiglione, R., Matalon, B. : *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Armand Colin, Paris, 1985 [1977], p. 156.

privant le lecteur d'une présentation des procédures d'analyse *en train d'être exécutées*, laissant pour leur compte l'élucidation de la dynamique d'analyse sous-jacente.

Toutefois en France, à partir des années 1980, un certain nombre d'ouvrages consacrés soit aux techniques d'enquêtes en sociologie - en particulier à l'entretien - soit spécifiquement à l'analyse de contenu, ont commencé à combler ce vide, en proposant des manuels critiques présentant les dispositifs les plus utilisés et surtout en systématisant l'application des outils empruntés à la linguistique et à la sémiologie. Les travaux de Rodolphe Ghiglione, Laurence Bardin et Alain Blanchet, parmi d'autres, ont le double mérite d'en avoir établi le bilan critique et d'avoir projeté des rudiments théoriques précis, et légitimés par une pratique analytique concrète, destinés à une application multifonctionnelle et multidisciplinaire.

Précisons de plus combien il est évident que le choix de la technique à utiliser dépend essentiellement de l'objectif général que l'on définit en fonction de la spécificité de chaque enquête. Nous avons estimé plus haut qu'avec notre enquête par entretien nous espérons accéder à l'univers de significations sous-jacent au goût des MIA en France. Grâce aux arguments que nous avons avancés nous avons pu préciser ces propos en soulignant que nous cherchons avant tout la compréhension de la signification de ce goût à la lumière du *récit* produit par les personnes interrogées, récit conçu comme une énonciation enracinée historiquement et socialement dans leurs vécus. Or, notre choix d'une technique d'analyse en particulier s'explique par l'intérêt qui a réveillé en nous, dès le début de notre enquête exploratoire, la présence dans ces discours de certains indices suggérant un *positionnement* des MIA par rapport à d'autres musiques venues d'ailleurs. En effet, en nous appuyant sur des commentaires recueillis lors de notre enquête exploratoire, nous nous sommes proposé de faire émerger l'*opposition*, présente de manière explicite ou implicite dans le discours des interviewés, entre les représentations sociales associées aux MIA et celles liées aux musiques « africaines », « arabes » ou « asiatiques »¹. C'est pourquoi nous avons estimé que l'étude de ce positionnement - qui se traduit dans notre hypothèse par la distinction faite entre

¹ Nous utilisons ici des guillemets pour souligner qu'il s'agit de dénominations avancées par les interviewés, et surtout que, compte tenu des informations dont nous disposons et de nos propres connaissances vis-à-vis ces musiques, nous ne saurions pas les définir indubitablement comme « africaines », « arabes » ou « asiatiques ». Du moins, nous ne pourrions pas nous garder de ce faire sans prendre le risque de reproduire le phénomène que nous avons mis en avant en différenciant les musiques « andines » des musiques d'« inspiration » andine.

une altérité "proche" et une altérité "radicale" - est naturellement destinée à se tourner vers des auteurs qui ont développé la technique dite d'*analyse des relations par opposition* : l'ARO.

Rappelons brièvement que l'ARO est un dispositif d'analyse inspiré de l'analyse structurale de récits (mythes, contes, histoires, etc.) dont les bases ont été formulées, dans le domaine de l'anthropologie, par C. Lévi-Strauss. Il est bien connu aussi que le retentissement de cette optique s'est laissé sentir en France, au cours des années 1960, dans des domaines très divers des sciences sociales. Le mérite de sa mise au point, en sociologie, revient surtout aux travaux entrepris par H. Raymond et N. Haumont et leur équipe de recherche urbaine¹, dont l'objectif était d'étudier, chez les « pavillonnaires », les correspondances entre l'organisation spatiale et matérielle de leurs logements et les représentations sociales qui y sont associées.

Comme le soulignent L. Bardin² et A. Blanchot³, une telle démarche reposait sur deux postulats. D'une part, sur la présence dans le discours des « pavillonnaires » de deux systèmes bien différenciés, un système *pratique* (espace « cuisine », espace « chambre », etc.) et un système *symbolique* (les domaines du « privé » et du « public », de l'«ordre » et du « désordre », etc.). D'autre part, sur l'hypothèse que ces deux systèmes sont en *correspondance*, et qu'il est donc possible de « repérer des relations de signification entre les signifiants d'une part (les objets dont on parle) et les signifiés d'autre part (ce que l'on dit à propos de ces objets) »⁴. C'est ainsi que H. Raymond et N. Haumont ont pu mettre en évidence, par exemple, des corrélations liant la « cuisine » à l'idée de « quotidien » et d'autres associant la « salle à manger » à l'idée de « fête », tout en reportant ces deux couples de relations à un *rapport d'opposition*, qui peut être résumé par la configuration du type :

$$\begin{array}{c} A / c \\ B / d \end{array}$$

où A et B renvoient aux éléments du système spatial, tangible (dans l'exemple cité, « cuisine » et « salle à manger ») et c et d représentent des éléments du système

¹ Cf. H. Haumont N., Raymond, H. : *Les pavillonnaires*, Paris, CRU, 1966 ; Raymond, H. : « Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat », dans *Revue française de sociologie*, vol. IX, pp.167-179.

² Bardin, L., Op. Cit., p.279.

³ Blanchot, A., Op. Cit., 1992, p.109.

⁴ Ibidem.

symbolique mis en avant par le discours (« quotidien », fête »). On peut donc formuler cette relation d'opposition de la manière suivante:

$$\frac{\text{A (cuisine)}}{\text{c (quotidien)}} = \frac{\text{B (salle à manger)}}{\text{d (fête)}}$$

Bien évidemment, cette technique implique un traitement du texte beaucoup plus achevé que la simple présentation des rudiments que nous venons de faire ci-dessus. Avant d'aborder plus en détail ce sujet, il est important de préciser notre position par rapport à l'optique générale qui préside ce type d'analyse. Le fait de chercher la signification de la parole des personnes interrogées en fonction de relations entre couples d'opposition suppose la ratification de l'importance de la notion de *système*. Il faut prendre en compte le fait que l'objectif final d'une telle analyse n'est pas de construire un répertoire « thématique » des éléments de l'univers matériel et de l'univers symbolique qui constituent le discours. Il s'agit avant tout de préciser les principes sous-jacents qui déterminent *la place qu'ils auront à l'intérieur du discours et la manière dont chacun de ces éléments va se positionner par rapport aux autres*. Ainsi, dans une telle analyse, la signification de tel ou tel terme est liée non pas à ses apparitions dans le texte en termes quantitatifs, mais à la place qu'il détient par rapport aux autres éléments du discours. La structure générale du récit est fondée d'ailleurs sur ces rapports d'opposition. Cela signifie que toute variation dans la mise en mots des éléments du discours entraîne à son tour une variation au niveau de la signification globale du récit. Par conséquent, ce n'est qu'en opposant le terme « adulte » à celui de « petit » qu'un interviewé *dit* à l'enquêteur que *ce dont on parle* se réfère à la catégorie « âge », et non pas à celle de « taille », qui aurait pourtant émergé si au terme « petit » il aurait opposé celui de « grand ».

Cet exemple montre qu'une telle technique est intimement apparentée à l'analyse structurale développée par C. Lévi-Strauss, dont un des outils fondamentaux pour faire émerger le système de signification d'une structure sociale - ou des structures des récits mythiques - repose sur les procédés de commutation et

permutation des éléments qui se trouvent en interrelation¹. Ajoutons que si nous nous attardons sur ce point, c'est parce que nous sommes tout à fait conscient des critiques dont la perspective structuraliste a été largement l'objet. D'ailleurs, ces critiques pointent le réductionnisme d'une telle approche à cause de la prééminence qu'on y réserve, précisément, aux notions de système et de structure. Sans vouloir entrer dans cette polémique, et en nous gardant d'avancer tout jugement catégorique, nous croyons que l'approche structuraliste a été en bonne partie victime de son succès², ce qui a contribué à ce qu'elle soit fréquemment associée à une *pensée* homogène – voire envahissante – et non pas à une *méthode* d'analyse particulière. Par ailleurs on s'aperçoit, avec le recul, que le caractère réducteur a été attribué, le plus souvent, à certaines variantes d'analyse structurale développées au sein du projet sémiologique, où l'on a développé effectivement l'idée que la signification profonde d'un texte se trouverait essentiellement à l'intérieur de l'univers clos de sa structure³.

C'est pourquoi nous sommes persuadé que l'on aurait tort d'élargir cette critique à l'ensemble des recherches influencées par l'analyse structurale, et attachées, par conséquent, à la notion de système. Comme le signalent A.J. Greimas et J. Courtès, « *en tant qu'attitude scientifique, le structuralisme conserve sa valeur* », et il faut tout simplement avoir en tête qu'il s'agit d'une optique qui « *maintient le principe selon lequel l'objet de connaissance visé est la relation (ou la structure) et non les termes ou les classes* »⁴. Nous adoptons donc une telle perspective en soulignant que, du moins en ce qui concerne l'ARO et son influence dans la mise au point d'autres dispositifs d'analyse d'inspiration structuraliste en sociologie, la priorité donnée aux rapports qui mettent en relation les différents composants du discours ne se traduit pas en fonction d'un désintérêt pour d'autres éléments intra discursifs ou extra discursifs en jeu⁵.

¹ On peut envisager aussi un parallèle, toute dimension gardée, avec la notion de champ telle que P. Bourdieu l'applique au milieu artistique, dans ce sens que les prises de position et les dispositions des agents constitutives du champ sont nécessairement interdépendantes, de sorte que « toute transformation de la structure du champ entraîne une translation de la structure des goûts, c'est-à-dire du système des distinctions symboliques entre les groupes » (Bourdieu, P. : *Les règles de l'art*, op. cit., p. 266).

² Dans ce sens où dans pratiquement tous les domaines des sciences humaines sont apparues des courants structuralistes.

³ Il s'agit surtout d'analyses appliquées surtout au récit littéraire. Nous pensons, par exemple, au type d'analyse structurelle développé par R. Barthes dans *S/Z*.

⁴ A.J. Greimas, J. Courtès: *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1979, p. 360.

⁵ Nous voyons dans la démarche de H. Raymond et N. Haumond une preuve concrète de cela.

4.3.3 Un modèle d'analyse : les récits d'insertion.

Pour la mise en pratique d'une telle analyse nous avons suivi la démarche proposée par Didier Demazière et Claude Dubar dans son ouvrage *« Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion »*¹. Outre la similitude entre le type d'entretien abordé par ces auteurs et le nôtre, nous avons trouvé dans cette étude des réponses à des problèmes ponctuels auxquels nous nous sommes heurté au tout début de notre recherche. Parallèlement, cet ouvrage nous suggérait des pistes de réflexion particulièrement intéressantes concernant l'exploration, dans le cadre d'une démarche qualitative, de l'univers de signification commun aux personnes interrogées.

D. Demazière et C. Dubar partent du constat que *« il [existe] un "déficit méthodologique" dans le traitement que des nombreuses recherches sociologiques [font] subir aux entretiens, et plus généralement aux paroles des gens recueillies au cours des enquêtes »*². Ils attirent l'attention sur le fait que très souvent, au moment d'analyser et d'interpréter ces paroles, les études sociologiques n'exposent pas suffisamment le processus qui permet au sociologue d'élaborer ses théories à partir des données recueillies dans les entretiens. Pour D. Demazière et C. Dubar, la question de fond qui reste souvent inconnue ou mal établie est, d'une part, le statut que les sociologues donnent à la parole des gens recueillie aux cours des enquêtes, et d'autre part, à la manière dont la catégorisation sociologique est construite et appliquée.

D. Demazière et C. Dubar identifient deux postures comme étant les plus fréquentes, qu'ils appellent respectivement *« illustrative »* et *« restitutive »*. La première consiste *« à faire un usage sélectif de la parole des gens au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur »*³. Dans ce cas, le chercheur utilise généralement des extraits des entretiens pour les paraphraser dans le but d'introduire du *« réel »* dans une démonstration, mais en les laissant en état brut en tant

¹ Demazière, Didier et Dubar, Claude : *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion* », Les presse de l'Université de Laval, Québec, 2004.

² Ibid., p. 67.

³ Ibid., p. 16. Il faut signaler que les auteurs pensent que la majorité des travaux de recherche sociologique basés sur la réalisation d'entretiens rentrent dans cette catégorie, et il tiennent à signaler qu'une partie importante de leur propres travaux reproduisent cette pratique (ils incluent, parmi les exemples de pratiques *« illustratives »*, des extraits tirés de certains de leurs ouvrages).

qu'éléments d'analyse. Autrement dit, « *le discours produit dans l'entretien n'est pas véritablement analysé; il est thématisé* »¹. Ce faisant, c'est la conformité de la catégorisation sociologique obtenue qui est en cause, car en définitive la parole des personnes interrogées est utilisée ici pour *illustrer* des concepts et des typologies préétablis (classe, genre, etc.) qui résultent de l'application de telle ou telle théorie sociologique. Il ne s'agit pas, par conséquent, d'une catégorisation fondée sur l'analyse de ces paroles dans leur spécificité. De ce fait, « *la parole est alors traitée comme un "reflet" de positions et d'attitudes préexistantes, indépendantes du contexte de l'entretien et que l'on peut découper sans règle particulière. Elle n'a rien à voir avec la subjectivité d'une personne particulière: elle fournit des bribes d'information décontextualisées destinées à "classer" la personne dans des catégories préétablies* »².

La deuxième posture mise en question par D. Dumazière et C. Dubar, est la posture « restitutive » qui se trouve à l'opposé de la pratique illustrative. Ici, la démarche réside sur la grande place laissée à la parole des personnes interrogées, au point qu'elle devienne hyper empiriste. Dans ce cas, « *la parole des gens est considérée comme transparente, au point que rendre compte de cette parole devient le cœur même de la recherche sociologique* »³. D. Dumazière et C. Dubar visent surtout certains aspects de la démarche de l'ethnométhodologie qui transformeraient le sociologue en une espèce de « *porte parole des "membres" d'une collectivité agissant quasiment de façon rationnelle* »⁴, membres qui seraient les seuls à avoir les compétences nécessaires - surtout linguistiques - pour dévoiler le sens du monde qui les entoure. C'est pourquoi, dans cette posture, « *comprendre comment fonctionne le social revient dès lors à restituer ces 'paroles en actes' et donc à montrer, par une restitution adéquate, comment elles structurent l'interaction efficace* »⁵.

Les auteurs cités soulignent que cette posture restitutive n'est pas exclusive à l'ethnométhodologie, mais elle apparaît aussi dans le cadre de travaux centrés sur les « récits de vie » ou sur des entretiens biographiques et qui, présentés comme

¹ Ibid., p. 20.

² Ibid., p. 23.

³ Ibid., p. 24.

⁴ Ibid., p. 25

⁵ Ibidem, Il faut signaler que cette critique ne repose pas sur l'accent que la démarche restitutive met dans la description des situations et sur l'abandon de toute hypothèse préalable - éléments qui la rapprochent des méthodes ethnographiques. D. Dumazière et C. Dubar reprochent surtout le statut privilégié qu'on donne aux pratiques langagières sans pour autant accorder au sociologue la possibilité d'en fournir une interprétation autonome. Dans ces cas, le sociologue « ne fait que livrer l'interprétation des sujets concernés qui est une explicitation de ce qui a été dit dans l'action » (Ibid., p. 26)

sociologiques, restent pourtant dans l'état de « *"documents bruts" pouvant entrer dans des analyses ultérieures et non de "produits de recherche"* »¹. Notons que, pour D. Dumazière et C. Dubar il y a toutefois des cas à part, comme celui de *La Misère du Monde*, qui impliquent certes une analyse rigoureuse où la posture restitutive apparaît argumentée, mais qui n'échapperaient pourtant pas aux déficiences soulevées ci-dessus. Dans ce célèbre ouvrage coordonné par Pierre Bourdieu, l'argumentation de la restitution serait plutôt destinée à justifier la publication intégrale des entretiens en tant que travail de recherche, laissant au lecteur « *le travail d'analyse, de comparaison et de synthèse des traits pertinents et caractéristiques du corpus* »². Encore une fois, D. Dumazière et C. Dubar ne mettent pas en cause la légitimité et l'utilité de publier la retranscription quasi-intégrale d'entretiens de recherche, mais le fait que dans une telle démarche la présentation de l'analyse ne soit pas suffisamment éloignée de cette retranscription³.

D. Dumazière et C. Dubar proposent une démarche qui prête une importance particulière à la construction d'une catégorisation sociologique en fonction de l'analyse de la parole des interviewés. En reconnaissant que ce problème est loin d'être simple de par ces implications historiques et épistémologiques, ils centrent leur attention sur les conditions qui produisent et justifient la coupure entre une catégorisation ordinaire et une catégorisation savante. Cette problématique, ils la conçoivent comme la question « *des rapports entre les mots du sociologue, ceux qu'il revendique comme les concepts centraux organisant son analyse, et les mots des gens, ceux qui sont produit en situation en réponse aux questions du sociologue* »⁴. Inspirés par les réflexions épistémologiques de Jean-Claude Passeron, D. Dumazière et C. Dubar arrivent à la conclusion que la démarche sociologique a affaire à trois types de catégories: celles qu'ils appellent « officielles », qui résultent des découpages administratifs et normatifs; celles « naturelles », associées aux catégories pratiques utilisées par les individus étudiés dans leur productions langagières; et celles « théoriques », qui dérivent des schémas construits par les sociologues. La question essentielle qui se pose, par conséquent, est de savoir quelle sera la position du chercheur par rapport aux diverses possibilités qui se présentent pour articuler ces

¹ Ibid., p. 27.

² Ibid., p. 31.

³ Dans le cas précis de *La misère du monde*, ces auteurs reconnaissent volontiers le travail de catégorisation des sociologues et revendiqué explicitement par P. Bourdieu -notamment dans l'organisation thématique des entretiens-, mais ils regrettent que cette catégorisation soit faite « *sans jamais expliciter comment [elle] a été produite* » (Ibidem).

⁴ Ibid., p. 74.

trois types de catégorisations. « *Comment - s'interrogent ces auteurs - [...] le chercheur passe-t-il de "schématisations préalables", souvent prédéterminées par les découpages des catégories officielles, à des "théories formelles" »*¹ rendant compte des processus sociaux structurant les phénomènes qu'il étudie ? La solution, pour ces sociologues, serait de ne pas négliger le fait que la catégorisation constitue un processus interne au langage et inséparable, dans cette condition, du « monde » que ce dernier constitue en l'exprimant.

En souscrivant aux critiques avancées par Ernst Cassirer à propos des conceptions « représentationnistes » du langage, D. Dumazière et C. Dubar considèrent ainsi que le langage ne se limite pas à *véhiculer* les représentations, mais qu'il est un « acte de pensée » qui collabore à la formation même des objets au sein de l'univers symbolique des individus: « *catégoriser c'est bien un "jeu de langage", mais c'est, en même temps, l'appropriation d'un monde, la médiation la plus efficace entre un sujet et le monde des objets* »². C'est la raison pour laquelle ces auteurs élaborent une méthode d'analyse des entretiens biographiques largement inspirée de l'ARO afin d'étudier, par ce moyen, « *la catégorisation en acte dans le langage comme constitution d'un monde symbolique structuré rendant compte des pratiques du locuteur* »³.

La méthode proposée par ces auteurs repose essentiellement sur deux principes. Premièrement, l'entretien peut être considéré comme un *récit* dont le sens réside *dans sa mise en mots*. Cette mise en mots - et la construction de sens qui en découle - est un processus complexe dans ce sens où « *c'est toujours à la fois l'énoncé de "faits", d'événements externes au locuteur [...] et l'énonciation d'un discours qui représente "l'assomption du locuteur concernant ces faits" (idem)* »⁴. Deuxièmement, le sens que les individus concernés donnent à son parcours personnel constitue la matière essentielle des « entretiens-récits ». L'interviewé, dans ce contexte, agit comme un narrateur qui sélectionne, arrange et articule les épisodes de sa trajectoire de vie qu'il juge importants, ce qui implique *l'existence d'un code narratif et des catégories fonctionnant comme une architecture de base sur laquelle ces processus prennent forme*. D. Dumazière et C. Dubar soulignent que, à la différence des postures « restitutives » mentionnées plus haut, le code narratif et les catégorisations des interviewés ne préexistent pas complètement à la situation d'entretien, mais ils sont aussi le résultat

¹ Ibid., p. 80.

² Ibid., p. 73.

³ Ibid., p. 81

⁴ Ibid., p. 93. Les auteurs citent Blanchet, Alain : *Dire et faire dire*, op. cit., p. 18.

de l'interaction entre l'interviewé et le l'enquêteur : le premier cherche, ne serait-ce que partiellement, à *convaincre* le second de son discours, et souvent à *se convaincre* lui-même des choix qu'il opère pour présenter sa trajectoire de vie. Cette opération et sa prise en considération dans l'analyse du chercheur s'avère d'une importance capitale, notamment parce que dans ce récit « *l'évocation du passé implique le jugement sur le présent qui suscite l'anticipation des avenir possibles* »¹ pour la personne interrogée, la narration du récit incarnant ainsi un processus de créations de *valeurs*. Ces auteurs estiment, de ce fait, que « *saisir le sens d'un parcours [...] narré au cours d'un entretien approfondi, ce n'est pas seulement "découvrir" le code définissant les catégories, c'est aussi "reconstruire" le code organisant ces catégories en fonction d'une trajectoire passée, d'une lecture de la situation présente et d'anticipations d'avenir plus ou moins probables* »².

D'un point de vue pratique, la quête de ce sens et de ces catégories s'organise autour de l'existence de trois niveaux du récit véhiculé par la parole des interviewés³. Le *niveau de fonction* concerne les épisodes de la trajectoire de vie des individus tels que l'on peut repérer dans leur « narration ». D. Dumazière et C. Dubar les traitent comme des unités qu'ils appellent « séquences » (S), pour souligner que, afin de les analyser, elles seront organisées en ordre chronologique par le chercheur, indépendamment de l'ordre d'apparition qu'elles présentent dans l'entretien. Le *niveau des actions* est celui où se trouvent les éléments qui concernent la participation et la qualification (description, appréciation, etc.) des différents « personnages » du récit, que les auteurs appellent « actants » (A). Le *niveau de la narration*, enfin, qui est celui où se déploient les propositions, argumentations, thèses, etc., des personnes interrogées. C'est le niveau où ces dernières défendent leur point de vue - face à l'interlocuteur ou à elles-mêmes - et grâce auquel nous pouvons comprendre la cohérence interne du récit. C'est l'analyse de ce troisième niveau qui permet au chercheur de comprendre la manière dont l'articulation des deux niveaux précédents s'intègrent dans un discours argumentaire, révélant ainsi l'« univers de croyances » de l'interviewé⁴. Les unités de ce niveau portent le nom de « propositions » (P).

¹ Ibid., p. 99. C'est nous qui soulignons.

² Ibidem.

³ Les auteurs s'inspirent sur les trois niveaux définis par R. Barthes dans son article publié dans *Communication 8* (op.cit.).

⁴ Nous utiliserons souvent la formule équivalente de « système de sens ».

La première étape consiste donc à coder les différents segments de l'entretien selon les critères signalés ci-dessus, en repérant les « unités » qui le conforment et en considérant qu'un élément peut éventuellement appartenir à la fois à plusieurs niveaux. Postérieurement, on procède à un classement des unités codées, ce qui constitue en fait un processus de *recodage*. Dans le cas des séquences, elles seront ordonnées dans un ordre chronologique; pour ce qui est des actants, les unités seront assignées aux différents « personnages » qui interviennent dans le récit; et dans le cas des propositions, elles seront organisées par classe d'arguments, dans la perspective de faciliter l'exploration de ce que la personne interviewée cherche à justifier. La dernière étape consiste à dégager, à travers une analyse structurelle fondée sur l'analyse des rapports par opposition, les *disjonctions* sous-jacentes aux trois types de classements associés aux trois niveaux du discours. Il s'agit, en fin de compte, de découvrir les *catégories* sur lesquelles se construisent les éléments constitutifs des relations d'opposition: « *le terme "fille" prend un sens différent selon qu'on l'oppose à "garçon" (et c'est alors la catégorie "sexe" qui fait sens) ou à "femme" (et c'est alors la catégorie "âge" qui importe)* »¹.

Nous avons décidé de suivre l'exemple de D. Dumazière et de C. Dubar de présenter « en acte » et *in extenso* l'analyse d'un de nos entretiens afin de rendre notre démarche la plus explicite possible². En ce qui concerne les quatre autres entretiens, nous livrerons le compte rendu de chaque analyse afin de pouvoir procéder à l'opposition des résultats obtenus avec les hypothèses que nous avons proposées. Bien évidemment, une telle présentation revêt pour notre étude une importance supplémentaire : le lecteur pourra compléter ainsi l'histoire des MIA en France que nous avons dressée dans la troisième partie de notre étude avec les informations et les *points de vue* avancés par des personnes qui ont intégré ces musiques dans leur vécu. L'interprétation que nous faisons de leurs discours, ainsi que les conclusions que nous allons tirer de la comparaison de ces résultats avec ceux de la troisième partie, restent ainsi plus facilement ouverts à la confrontation avec d'autres lectures possibles.

¹ Ibid., p. 129.

² Nous incluons la retranscription codée de l'entretien de Mme Maisoneuve dans l'annexe H, pour que le lecteur puisse consulter, à tout moment, le récit intégral de l'interviewée tel qu'il se présente suite au premier codage que nous avons réalisé.